

Forum CC



Concernant votre éditorial eHealth [1]

Chère Madame,

Je ne comprends pas très bien pourquoi les positions de SGAM.Informatics et du groupe de travail eHealth de la FMH divergent autant sur certains points. S'il est si important que le développement des standards eHealth reste en main des médecins, pourquoi n'est-il pas possible que les stratégies du eHealth en Suisse et ceux qui la mettent en pratique puissent s'entendre? Certes, il est possible que cette collaboration ait lieu en coulisses et que je n'en sache rien. Le Dr Bhend doit en savoir plus sur cette question que moi.

Mais ce dont j'ai la certitude, c'est que suite à ma lettre de lecteur publiée en 2007 [2], la promesse de votre prédécesseur, le Dr Giger, de publier le cardAPI [3] et le SDK [4] est restée lettre morte et que je n'ai pas non plus obtenu de réponse à mes différents courriels sur cette question.

Il me semble que la HPC n'est qu'une façon bien coûteuse de réinventer la roue et n'apporte aucune fonctionnalité supplémentaire à SuisseID tout en essayant de prendre ASAS [5] de vitesse. Je ne comprends pas très bien mes 12000 confrères qui ont acquis une HPC. L'un d'entre eux aurait-il l'amabilité de m'écrire et de m'expliquer ce qu'il en fait exactement de sorte que je puisse me faire une idée plus précise de son utilité?

*Gerry Weirich, Spécialiste FMH
en médecine interne, Schaffhouse*

- 1 Gauthey M. eHealth: protéger les droits des patients et du corps médical. Bull Méd Suisses. 2010; 91(21):721.
- 2 Weirich G, Giger M. La carte de professionnel de santé (CPS) des médecins suisses est en voie de réalisation. Bull Méd Suisses. 2007;88 (50): 2124-5).
- 3 API = Application Programming Interface.
- 4 SDK = Software Development Kit.
- 5 ASAS = Arpage Security and Access Services.

Réponse

Cher Monsieur Gerry Weirich,

Vos questions décrivent bien l'incertitude des médecins face à la HPC (Health professional Card) et on peut y répondre ainsi: cette carte représente avant tout le moyen pour identifier un médecin comme professionnel, d'abord visuellement, mais aussi plus largement pour toutes les prestations du eHealth. La FMH a pris l'option de développer la carte avant même d'avoir toutes les options à disposition, afin d'occuper le terrain! La carte a donc pour le moment encore l'air d'être une goldencard, trop chère pour son utilité, mais nous sommes à bout touchant pour une utilisation à plus large échelle. Différents «Modellversuche» dans le cadre de la réalisation de la stratégie nationale eHealth se basent sur la HPC de la FMH pour l'authentification des médecins. Elle est un signe clair des médecins en direction de la communication internet sécurisée, et HIN est en train de l'intégrer dans sa plateforme. C'est une carte aux fonctionnalités ouvertes, qui va donc encore pouvoir se développer (par exemple avec le chargement de certificats qualifiés, ou du/des Card Verifiable Certificate(s) CVC, ou par le développement

de cartes de collaborateurs ou pour d'autres groupes professionnels). Elle est complémentaire à la carte de SuisseID, qui offre aussi un certificat qualifié. Le cardAPI est disponible sur myFMH et les spécifications de la HPC ont été publiées déjà l'année passée sur le site de la FMH.

Voilà pour les aspects pratiques, mais vous lancez aussi la question des liens entre la carte et la stratégie de la FMH en matière de eHealth: l'utilisation d'un identifiant sûr fait partie de la stratégie eHealth nationale, et les médecins voulaient que cet identifiant soit développé via une solution commune à tous les médecins, et non via des solutions individuelles. Cette position de base est à l'origine du projet HPC de la FMH. SGAM.Informatics («Médecins de famille suisses») a participé aux discussions qui ont entouré le projet. Ils sont membres de groupe de travail eHealth de la FMH, qui a développé les buts stratégiques de la FMH dans ce domaine, et qui va formuler les prises de positions utiles sur différents sujets, dont les consultations ou auditions venant de la Confédération. Mais SGAM.Informatics intervient plus volontiers sur un terrain pratique et complémentaire à la carte, celui des programmes destinés aux cabinets, comme les dossiers patients électroniques. Ils veulent s'assurer que certains standards indispensables pour les médecins soient bien respectés et c'est un rôle dont nous leur sommes redevables.

*Monique Gauthey, médecin spécialiste,
membre du Comité central de la FMH,
responsable du domaine eHealth*